Systèmes de santé et de protection sociale comparés

ECTS : 3

Enseignant responsable : Pascal GAREL

Langue du cours : Français

Volume horaire : 24

Description du contenu de l'enseignement :

Caractéristiques des systèmes français et européens. Outils de comparaison des systèmes de santé.

Après une présentation des différents systèmes de protection sociale et de ce qu'ils représentent concrètement dans les pays européens, les étudiants sont invités à s'interroger sur les conditions et les modalités de la construction de l'Europe sociale, les valeurs et principes qui guident les actions engagées par les institutions européennes. L'illustration d'exemples tirés de secteurs sanitaires et sociaux leur permet de confronter ces principes aux réalités et spécificités des pays européens, et ainsi de réfléchir sur leurs propres pratiques et le système dans lequel ils vont exercer.

Compétences à acquérir :

Connaître les systèmes de santé et protection sociale français et européens. Porter un regard critique et une réflexion pertinente sur les organisations. Adopter une approche transversale du fonctionnement de l'établissement ou service dans son environnement politique et économique. Comprendre les enjeux et problématiques des différentes parties prenantes de l'organisation

Mode de contrôle des connaissances :

Devoir sur table

Coefficient : 1.00